

La Blockchain

décryptée par World of Blockchains (WOB) Monaco

Le 9 avril dernier, 150 personnes se sont retrouvées au Monte-Carlo Bay Hotel & Resort pour une conférence organisée par la nouvelle association World of Blockchains (WOB) Monaco. Présentée par Jean-Philippe Claret, alors Président de WOB Monaco, cette conférence a fait intervenir Hervé Ordioni, Thierry Poyet, Jean-Marc Jacobson, Pierre Paperon, et Marc Lipskier.

Hervé Ordioni, Directeur Général de la banque Edmond de Rothschild (Monaco), a d'abord remercié l'association pour son action en faveur de l'introduction de la Blockchain en Principauté et affirmé son intérêt actif pour une technologie trop souvent réduite à une seule de ses applications, la cryptomonnaie. Il a notamment rappelé que "le secteur bancaire est le troisième secteur le plus régulé après le nucléaire et l'industrie pharmaceutique". Il faudra voir comment la Blockchain va le transformer et la banque Edmond de Rothschild restera particulièrement impliquée dans cette révolution.

Thierry Poyet, ancien Conseiller National et rapporteur de la proposition de loi sur la Blockchain votée le 21 décembre 2017, alors également Vice-président de WOB Monaco, a expliqué quel était l'objectif fondamental de cette proposition : les évolutions de cette technologie vont trop vite pour que la législation puisse suivre. Aussi pour que la Principauté puisse bénéficier de cette révolution, il ne faut surtout pas mettre de contraintes, mais au contraire créer un espace de liberté de 3 ans, qui permettra de suivre les évolutions de cette technologie dont les usages sont encore inconnus. Il a aussi remarqué que cette approche correspond à celle du Gouvernement Princier qui annonce une transformation numérique du pays. La révolution Blockchain est donc une opportunité pour la Principauté qui ne doit pas la rater comme elle avait raté le virage Internet il y a 20 ans.

Utilisations de la Blockchain au quotidien

Jean-Marc Jacobson, entrepreneur spécialisé dans la Blockchain, est intervenu sur ses usages dans notre environnement quotidien. Il a d'abord rappelé l'histoire de la Blockchain : à l'origine, en 2008, il ne s'agissait pour une personne ou un groupe de personnes réunies sous le pseudonyme Satoshi Nakamoto que d'offrir une solution à la crise bancaire en supprimant le besoin de tiers de confiance. Pour ce faire, Nakamoto a rassemblé des technolo-

gies existantes pour créer la Blockchain. Mais la solution amenée dépasse de très loin le problème d'origine : "ce qui a commencé comme une révolte devient une révolution dans la façon dont la valeur est transférée", or tout peut être une valeur, et pas seulement la monnaie. "Les mots-clés de la Blockchain sont : partagé, décentralisé, sécurisé, infalsifiable, quasi-instantané. La technologie ne nécessite pas de faire confiance : c'est ça la révolution". Tous les métiers vont être impactés profondément, d'autant plus

qu'elle peut contenir des programmes automatisés (les DAOs), des contrats intelligents qui pourront gérer tout seuls, en toute sécurité, de nombreuses activités. Il en a d'ailleurs donné de nombreux exemples, dont celui de l'artiste qui pourra assurer lui-même la gestion de ses droits d'auteur, un DAO se chargeant de lui verser son dû à chaque diffusion, le partage d'espace de stock-

kage entre utilisateurs, le vote sécurisé...

La Blockchain, technologie fondatrice d'une crypto-économie solidaire ?

Pierre Paperon, membre de Observatoire-blockchains.com et fondateur de Exploit.digital et de Solid, a expliqué les raisons de la croissance exponentielle du secteur. Depuis fin 2015, les Tokens (jetons) fabriqués par les Blockchains peuvent être vendus selon les règles boursières. En 2017, ces ICO (Initial Coin Offering) ont levé 1 milliard d'Euros au 2^e trimestre, 2 milliards au 3^e trimestre, puis 3 milliards pour le dernier trimestre, soit un total supérieur à 6 milliards. En 2018, le 1^{er} trimestre a déjà permis la levée de 7 milliards, et ce sont 30 à 50 milliards qui sont attendus sur l'année. Pour comparaison, le crowdfunding (financement participatif) a représenté 30 milliards en 2017, et les IPO (Initial Public Offering) boursières 132 milliards de dollars. Les IPO et les ICO présentent de nombreuses différences. Ainsi, les ICO ne vendent pas des parts de l'entreprise mais des parts du produit, ce qui permet de lever des fonds sans diluer le capital. Les ICO sont aussi beaucoup plus rapides à mettre en place, et leur coût peut être presque dix fois plus faible que celui d'une IPO. Il ne faut cependant pas croire que ce serait le Far West : des lois s'appliquent, un travail intense a été fait. Néanmoins "Tous les cadres ne sont pas encore définis, notamment comptables, ce qui peut poser des difficultés, et même aller jusqu'à bloquer une clôture comptable". Ces ICO permettent de lancer des projets dans de très nombreux domaines, y compris solidaires, comme par exemple le financement de la détection de la maladie de Lyme, de la fourniture d'eau, et le partage de l'usufruit de monuments historiques.



Faire de Monaco le leader des Blockchains en 6 mois

Marc Lipskier, Avocat et membre fondateur de WOB Monaco, est revenu sur la création de l'association World Of Blockchains France pour lutter contre les risques d'accapement par les banques en place. "Il y a 4 ans, la banque Goldman Sachs a annoncé qu'elle créait un consortium pour gérer les Blockchains. Cela signifiait que chaque fois que j'achèterais quelque chose, je devrais payer Goldman Sachs. Il était urgent de développer d'autres Blockchains." Il y a 2 ans, après avoir rencontré Yannick Quentel (Monaco Telecom) à Paris, il a reconnu le potentiel de Monaco et décidé de participer à la création de WOB Monaco. "Les petits États peuvent aller vite : la Principauté a la chance d'être un petit État, il lui faut être rapide." Il a insisté sur le fait que le pays dispose de deux atouts majeurs. Tout d'abord, il pourra apporter de la sécurité dans le monde des Blockchains : de nombreux pays essaient de se positionner sur ce marché, mais de manière souvent hésitante et contradictoire. Marc Lipskier l'a montré en faisant un tour du monde des législations : du Japon et de l'Australie, qui

sont extrêmement favorables, à l'Europe qui veut se positionner, en passant par la Chine qui après avoir été ouverte a mis en place un blocage dont on ne sait pas combien de temps il durera, et les USA où la situation est compliquée du fait des différences d'interprétation entre les Organismes Fédéraux. Ensuite, avec la proposition de loi de 2017, Monaco est le seul pays au monde à préparer une législation qui envisage globalement les Blockchains, et pas seulement sous leur aspect financier. "Cette proposition de loi est la première à définir les Contrats Intelligents, et elle offre la sécurité en imposant que les Blockchains de Monaco dépendent de la législation monégasque". Il a donc proposé une stratégie pour qu'en 6 mois Monaco devienne le leader mondial des Blockchains : le pays qui en recevra le plus d'argent en créant de la confiance là où il y a de la défiance. Pour cela, il suffit de créer un Exchange Souverain pour sécuriser les ICO, de mettre en place une fiscalité incitative répondant aux difficultés comptables, de créer un Fonds Souverain qui permettra d'amorcer certaines ICO choisies, et donc de soutenir certaines Blockchains selon leur intérêt pour le pays, et enfin de créer un Token monégasque, une cryptomonnaie nationale intégrant des fonctionnalités avancées.

Interview

Technologie de stockage et de transmission d'informations transparente, fiable, et fonctionnant sans organe contrôle centralisé, la Blockchain peut potentiellement impacter tous les secteurs de l'économie mondiale. Jean-Philippe Claret, Président de la Chambre Syndicale des Blockchains et Thierry Poyet, Président de World of Blockchains Monaco, expliquent ce phénomène, son potentiel, les freins à son développement, mais aussi l'opportunité que représente pour Monaco ce nouveau mode de transaction.

MBN / Comment expliqueriez-vous la Blockchain à un néophyte ?

J.-P.C. : Elle fonctionne comme un registre traçable et réputé inviolable dans lequel on écrit informatiquement tous les éléments d'un Smart Contract, un programme autonome exécutant automatiquement les conditions d'un contrat sans intervention humaine, et qui sert de base à différents types de transactions. Chaque transaction est constituée sous forme de bloc, qui sera validé, horodaté, et signé avant d'être ajouté à la chaîne, laquelle contient dès lors l'historique infalsifiable de toutes les transactions. Et depuis l'invention de la Blockchain en 2008, aucun hacker n'a réussi à la craquer, malgré les primes colossales offertes. En ce sens, c'est une vraie révolution.

T.P. : La Blockchain introduit ainsi un système décentralisé pouvant remplacer les intermédiaires historiques, appelés "tiers de confiance" (banquiers, notaires, avocats, juges, huissiers, comptables...), dont les missions vont être transformées. Demain, il ne sera par exemple plus nécessaire de certifier conforme un document, car il sera par définition conforme. Nous aurons davantage besoin d'un conseil que d'un certificateur de confiance.

MBN / Dans quel objectif avez-vous créé WOB Monaco ?

J.-P.C. : L'association est à la fois née d'un besoin, car la Block-



Jean-Philippe Claret et Thierry Poyet.

chain est devenue un outil informatique incontournable, et de la rencontre, en 2017, avec le Président de WOB France, Marc Lipskier. Il y a un réel engouement autour de la Blockchain. Les choses s'accroissent en France alors qu'à Monaco, si le pays a un potentiel important, tout reste encore à faire.

T.P. : WOB Monaco est une association à but non lucratif dont la vocation est de sensibiliser les pouvoirs publics, les institutionnels et les acteurs économiques à la Blockchain. Elle ne s'occupe pas de la technologie en tant que telle, mais encourage un projet économique. Or lors des réunions et événements que nous avons tenus depuis janvier, nous avons constaté une forte attente et beaucoup d'interrogations de la part des acteurs de la place. Comme ce n'est pas l'objet de WOB Monaco, nous avons créé une Chambre Syndicale des Blockchains pour représenter les intérêts des professionnels exerçant une activité de prestations de services ou de développement autour de cette technologie. Les deux groupements seront complémentaires.

MBN / Quels sont les freins au développement de cette technologie ?

T.P. : La Blockchain est encore systématiquement associée à la cryptomonnaie, dont notamment Bitcoin, et donc à son côté

Le photovoltaïque est à Monaco



Habillons de soleil les toits de Monaco

La SMEG vous propose une offre clef en main qui vous permet de bénéficier d'électricité photovoltaïque sans supporter l'achat des panneaux ni leur exploitation.

Contactez-nous au 92 05 66 44 - commercial@smeg.mc - smeg.mc




MONACO ECONOMIC BOARD

MONACO CHAMBER OF COMMERCE | MONACO INVEST

> **Le MONACO ECONOMIC BOARD (MEB)** est l'organisme de promotion économique de la Principauté. Le MEB est doté de deux départements : MONACO CHAMBER OF COMMERCE soutient le développement des entreprises monégasques, MONACO INVEST prospecte et accompagne les investisseurs étrangers dans leur démarche d'implantation.

Renseignements :
+377 97 98 68 68 – info@meb.mc

2, rue de la Lujerneta BP 653 - 98013 MONACO CEDEX – www.meb.mc

spéculatif, ce qui inquiète certains. Il ne s'agit pourtant que d'une des très nombreuses applications qu'elle permet. Notre discours au sein de l'association a justement pour but de bien montrer que la Blockchain est beaucoup plus, afin de faire ressortir son intérêt pour Monaco.

J.-P.C. : C'est en effet le point essentiel : la Blockchain ne se résume pas au seul Bitcoin, qui n'en est qu'une première application, financière, utilisant le concept informatique de Blockchain. Aujourd'hui, de nombreux gouvernements, entreprises et institutions envisagent l'utilisation de la Blockchain pour d'autres usages que la monnaie numérique.

MBN/ Par exemple ?

T.P. : Elle permet des applications bien plus larges que le seul domaine monétaire. Dans la grande distribution par exemple, Carrefour va permettre aux consommateurs de suivre le cheminement de ses poulets grâce à une application de traçabilité alimentaire dans la Blockchain. Porsche est le premier constructeur automobile qui va introduire dans ses véhicules en remplaçant la technologie filaire des capteurs par une technologie radio, en utilisant la Blockchain pour sécuriser la transmission des données, notamment pour l'ouverture et la fermeture des véhicules.

J.-P.C. : Dans le domaine sensible de la santé, enregistrer les molécules d'un médicament dans la Blockchain garantira l'inviolabilité de sa composition. Même si elles peuvent avoir des réticences à l'utilisation de cryptomonnaies, les banques sont quant à elles les plus gros investisseurs dans la Blockchain. Le transfert d'argent entre établissements étant complètement dématérialisé, autant le faire de manière parfaitement fiable en termes de sécurité. Le consortium R3, qui réunit plus de 80 banques mondiales, mène d'ailleurs depuis 2015 des travaux conjoints sur cette technologie.

MBN/ Quel intérêt aurait Monaco à favoriser son développement ?

J.-P.C. : La Blockchain représenterait des rentrées d'argent et de TVA très importantes pour Monaco, des créations d'emplois qualifiés à forte rémunération, cela sans exiger beaucoup d'espace. L'exiguïté du territoire et la recherche constante d'une diversification de son économie montre que la Blockchain serait adaptée à Monaco, de même que le développement d'une technologie de sécurité dans un pays déjà réputé internationalement dans ce domaine.

MBN/ Où en est la Principauté et comment peut-elle se positionner sur le marché des Blockchains ?

T.P. : Il y a 20 ans, la Principauté avait manqué le virage de l'Internet. Avec la Blockchain, elle a une nouvelle opportunité de se positionner comme un pays leader dans la régulation globale des Blockchains, au lieu de n'être qu'un simple utilisateur. Mais c'est maintenant qu'il faut agir pour faire de Monaco une Blockchain Valley. C'est la philosophie de la proposition de loi que j'avais déposée au Conseil National, qui l'a votée le 21 décembre dernier.

MBN/ Quelles sont les principales dispositions prévues dans ce texte ?

T.P. : Pour promouvoir Monaco comme un acteur majeur de la Blockchain, cette proposition de loi crée l'Autorité Monégasque des Blockchains (AMB), constituée notamment d'experts et de professionnels du numérique. Sa mission sera d'étudier, dans une fenêtre de temps de 3 ans, les projets autour de la Blockchain qui lui seront présentés, de permettre aux nombreuses entreprises monégasques qui recherchent un cadre réglementaire souple et pragmatique, de les expérimenter de manière encadrée sur son territoire. Il en appréciera les risques dans l'état de l'art actuel, pour s'assurer que les projets correspondent aux valeurs que Monaco souhaite porter. L'idée est de développer une nouvelle activité économique qui devrait occuper une place essentielle dans les années à venir.

MBN/ Quels autres outils sont nécessaires pour atteindre cet objectif ?

J.-P.C. : En complément de l'AMB, il faudrait créer à Monaco une Blockchain étatique, ainsi qu'une plateforme d'échanges qui serait adossée à une banque basée sur le territoire, pour pouvoir contrôler toutes les arrivées de cryptomonnaies, et offrir ainsi un cadre de travail adéquat aux entreprises désireuses de travailler dans le respect des règles et la transparence.

T.P. : Pour tout ce qui est lié au numérique, nous devons nous demander de quelle manière nous souhaitons faire évoluer le tissu économique du pays. Nous devons aussi nous assurer que les jeunes qui font des études supérieures soient le plus compatibles possible avec ce que Monaco peut leur offrir. Avec la Blockchain, nous avons la possibilité de développer un autre pôle de compétences, en agissant en collaboration étroite avec l'Éducation Nationale.

J.-P.C. : Il existe des masters spécialisés en Blockchain. Pourquoi ne pas en créer un à Monaco ? Cela permettrait de disposer d'une main d'œuvre qualifiée sans avoir à aller la chercher à l'autre bout du monde.

MBN/ Quel serait le potentiel du marché monégasque de la Blockchain ?

J.-P.C. : Début janvier, WOB Monaco avait déjà connaissance d'une trentaine de projets formels : certains purement technologiques, d'autres touchant à l'assurance, l'écologie, l'humainitaire... Et leur nombre ne cesse d'augmenter. Que WOB Monaco ait réussi à déplacer 150 personnes lors de sa dernière conférence traduit un vrai intérêt pour ce sujet. La question n'est pas de se demander si nous allons faire de la Blockchain, mais quand et comment nous allons en faire.

T.P. : Nous allons peut-être vivre la même révolution que celle de l'Internet. À l'époque, nous nous interrogeons sur les usages pratiques que nous pourrions en faire. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous en passer. Et le potentiel de développement de la Blockchain est d'autant plus énorme que nous en sommes tous des utilisateurs potentiels. Monaco doit saisir cette opportunité. ■